



DEB 2023-5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20230329-2023-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/04/2023

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 29 mars 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia, THOMAS SOUMILLE Coraline et LINHARES Tiffanie.

Etaient absents : SEVIN Rolland (pouvoir donné à HEREDIA Justine).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie.

Objet : Subventions 2023 aux associations

Considérant que la commune souhaite apporter son soutien aux associations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Le Maire entendu,

Attribue les subventions suivantes aux associations :

- À l'école du Barroux : 200 €
- À l'école de Suzette : 200 €
- À l'association de chasse Diane Saint Amand : 200 €

Prévoit la dépense au compte 65748 du budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric,

Le 3 avril 2023

La secrétaire de séance,
LAGUNA Elodie

Le Maire,
LINHARES José



